

Escalade La Dôle 2 2025 / Bulletin d'inscription / formulaire santé & assurance :

| | Nom | Prénom | Date de naissance |
|---------------|-----|--------|-------------------|
| Participant 1 | | | |
| Participant 2 | | | |
| Participant 3 | | | |

Nom / Prénom de l'un des parents

Rue, n° NPA, Localité

Numéro de téléphone Numéro de mobile

Numéro professionnel E-mail

Assurance accident du participant

Maladie : est ce que votre enfant souffre d'une maladie, allergie ou handicap particulier ?
Doit-il prendre un médicament spécifique au cours du séjour ?

.....

A-t-il un régime alimentaire particulier ?

J'ai entendu parler de votre école par : internet une publicité un(e) ami(e)
 office du tourisme autre :

Votre enfant est-il au bénéfice d'une assurance REGA, AIR GLACIER ou équivalent ?

L 'ASSURANCE REGA EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER AU CAMP : VOIR WWW.REGA.CH,
les couvertures sauvetage de l'assurance maladie ou autres types d'assurances ne sont pas
admises. Si votre enfant n'est pas à la REGA, merci de contracter cette assurance par internet

Par ma signature, je certifie que mon enfant est au bénéfice d'une assurance accident ainsi
qu'une assurance REGA ou Air Glacier et j'atteste que mon enfant a l'autorisation de
participer au camp d'escalade La Dôle 2 organisé par PROGRESSION qui aura lieu du :

..... au

Attention, mon inscription n'est valable qu' à réception du montant du camp soit 690.- et me
garanti une place au camp. J'ai noté le nom de mon enfant et les dates du camp dans la case
« communication » du bordereau e-banking ou du BV. J'autorise Progression à publier les
photos et vidéos du camp pour la galerie de son site et sa brochure.

Pour inscrire votre enfant, il faut nous renvoyer par courrier ou e-mail :
1.LE PRESENT BULLETIN D'INSCRIPTION DUMENT REMPLI ET SIGNE
2.LE BORDERAU E-BANKING OU LE RECIPISSSE DU PAIEMENT DU CAMP
3.LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE REGA OU DU PAIEMENT REGA

A NOUS RENVOYER A :

Progression
Ecole suisse d'escalade
Boîte postale 252 La Bouriaz
CH-1265 La Cure
info@progression-dole.ch

E-BANKING /E-FINANCE :

Bénéficiaire : ALAN DELIZEE
Banque du bénéficiaire : UBS SA
Case Postale 1002 Lausanne
IBAN CH690024324345789341Z
Numéro de clearing : 243

POSTE :

Versement pour :
UBS SA Zurich
IBAN CH690024324345789341Z
ALAN DELIZEE
Compte postal :
80-2-2

Lieu, date signature du représentant légal

Escalade La Dôle 2 / Programme détaillé :

Cette semaine est composée de 5 jours d'escalade dans le Jura. Notre camp de base est situé à la Dôle au chalet de la Pile Dessus ou celui de La Combe Gelée. Nous rayonnons depuis le chalet en minibus sur les secteurs d'escalade de la région de la Dôle. Ce Camp est destiné à des jeunes qui ont déjà fait de l'escalade. Apprentissage de l'escalade en tête. Le logement se fait en dortoir dans le chalet. Les pique-niques se passent en pleine nature au pied des voies. Les repas du soir se prennent à une grande table, les jeunes participent aux préparations des repas et travaux ménagers. Les légumes ou les fruits sont présents chaque jour que ce soit au pique-nique ou à dîner. Des vidéos et films de grimpe sont visionnés au chalet pendant la soirée (commentaires, explications, discussions, rapprochement avec les expériences du jour)

J1 : accueil des parents et des enfants au chalet, installation en dortoir, distribution du matériel technique pour la semaine. Falaise de St-Cergue: répétition des nœuds d'encordement et d'assurage, répétition de l'utilisation de la moulinette, répétition sur la pose de dégaines, passage et position de la corde dans les dégaines, pose de la moulinette pour la grimpe en tête. Escalade en tête, voies faciles.

J2 : falaise de St-George: Escalade en tête, progression.

J3 : falaise du Pont : voie un peu plus difficiles, répétition des notions vues le jour d'avant, rappel. Grillade à midi.

J4 : journée d'escalade à La Dôle.

J5 : rangement et nettoyage du chalet. Falaise du chemin au Loup. Escalade plus technique, retour du matériel technique. Accueil des parents.

Prix Sfr. 690.- / Âge : 10-15 ans / Dates : 30 juin-4 juillet / 7-11 juillet / 14-18 juillet / 21-25 juillet / 28 j.-1 août / 4-8 août / 11-15 août / 13-17 octobre / 20-24 octobre 2025

Compris : logement en dortoir, petit déjeuner, pique-nique, repas du soir, transport en bus, matériel technique (baudrier, chaussons d'escalade, casque, mousquetons ...), 5 jours d'encadrement par un guide de montagne.

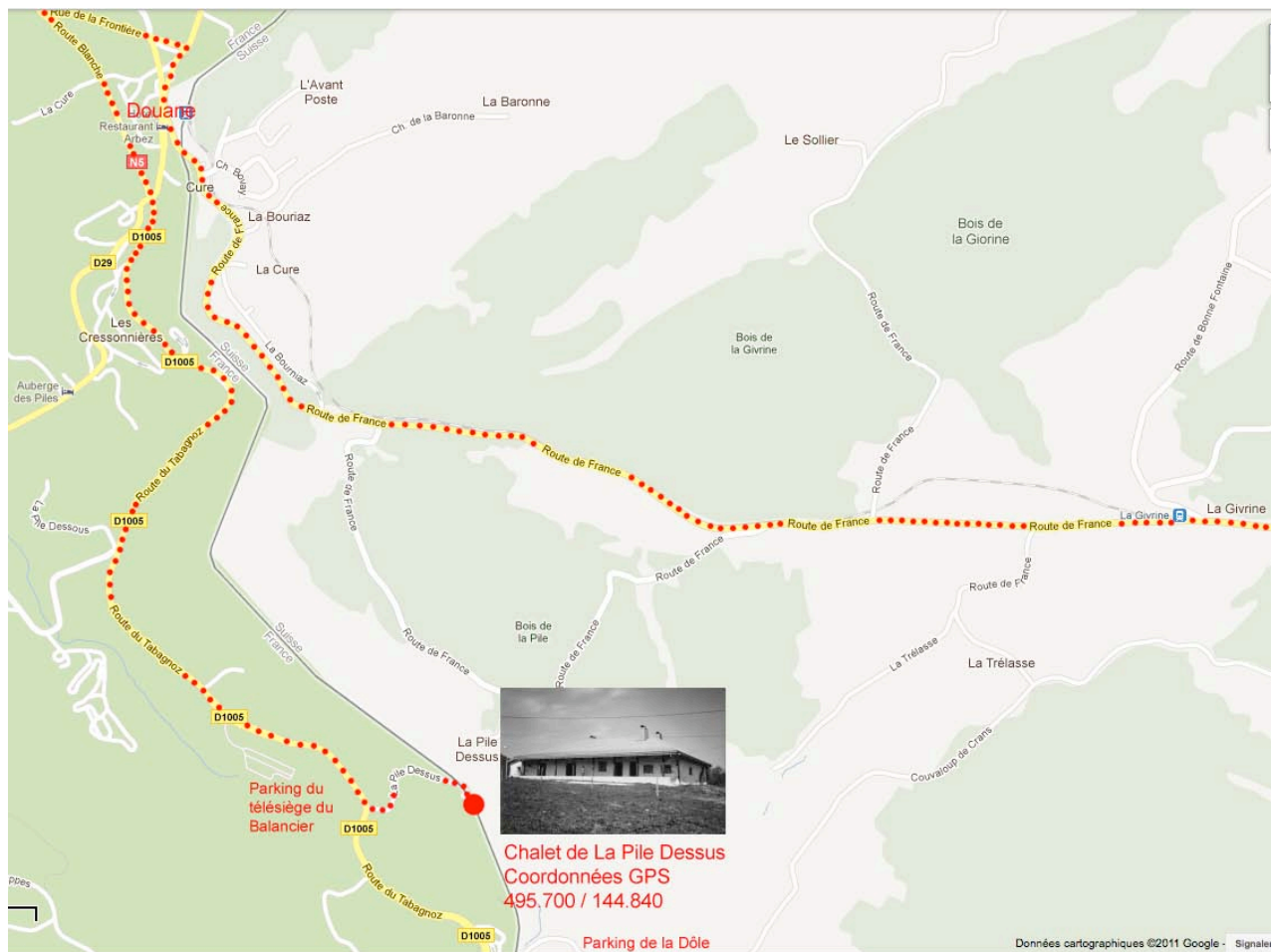
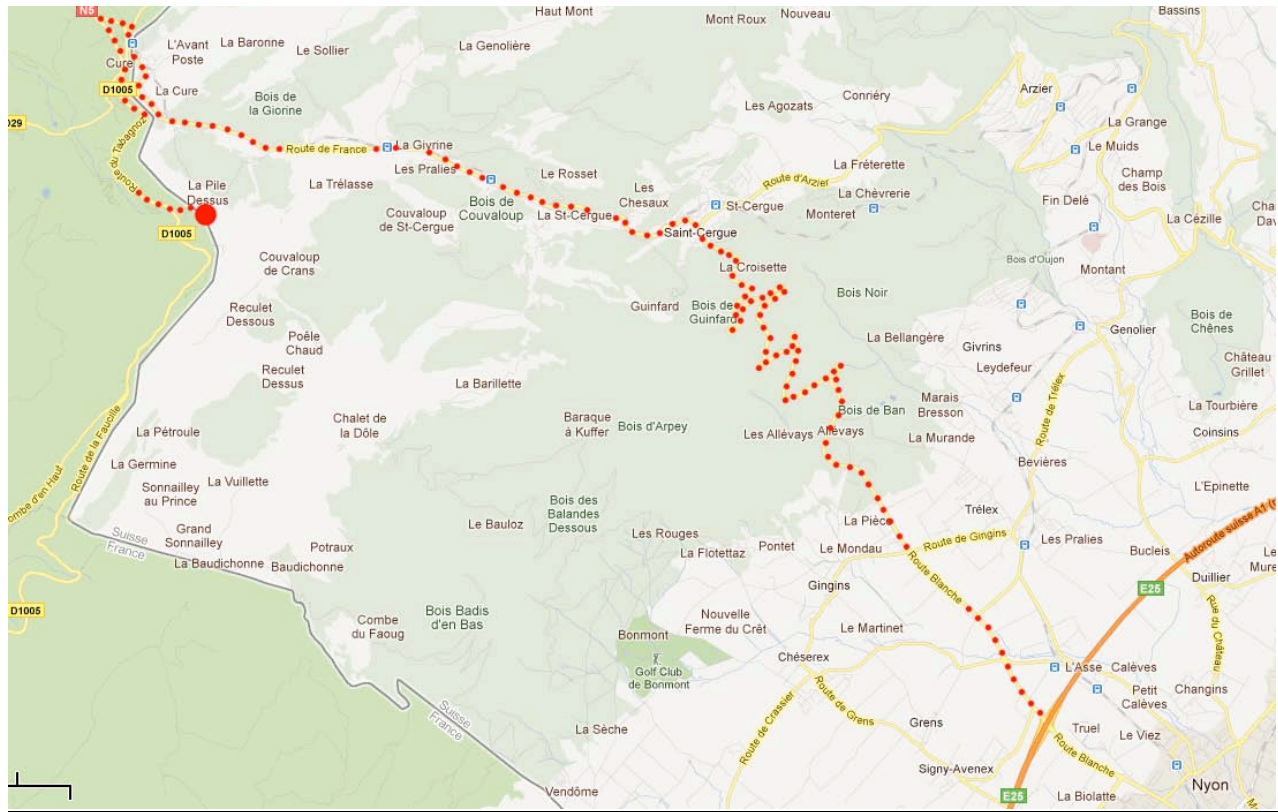
Non-compris : transport jusqu'au point de rendez-vous de départ et d'arrivée du camp



Escalade La Dôle 2 / Informations pratiques chalet 1 Pile-Dessus:

| | |
|-------------------------------------|---|
| Rendez-vous | Le lundi à 10 heures au chalet du club alpin de la Pile-Dessus à la Dôle |
| Accès | Par autoroute Lausanne – Genève, prendre sortie Nyon, partir direction St Cergue, puis la Cure, après la douane franco-suisse prendre à gauche (panneau « Dijon, Les Rousses, massif de la Dôle »), continuer tout droit 200 m jusqu'à un cédez-le-passage prendre à gauche la D1005 (panneau « St Claude, Gex, Prémanon »). En voyant La Dôle devant vous, continuer 200 m jusqu'au rond point et prendre direction « Genève, Gex, Col de la Faucille, Le Balancier, Massif de la Dôle ». Rouler 2 km et à hauteur du parking d'hiver du télésiège du balancier (situé en contrebas à droite), après un panneau P (Parking) bleu, prendre à gauche la petite route jusqu'au Chalet Hôtel Côté Dôle (panneau « Chalet côté Dôle »). Devant celui-ci prendre à gauche le petit chemin en terre/gravier (petit panneau « La Pile Dessus CAF Châlon) jusqu'au chalet de la Pile Dessus. Parquer devant le portail. |
| Fin du camp | Le vendredi à 16 h heures au chalet du club alpin de la Pile-Dessus à la Dôle |
| Encadrement | Un guide de montagne diplômé |
| Office du Tourisme de St Cergue | Tél. 022 / 360.13.14 |
| Argent de poche | Prévoir un peu d'argent de poche (francs suisses <u>ET</u> euros) pour les dépenses personnelles éventuelles (kiosque, cartes postales...etc...) |
| Carte d'identité | Obligatoire, sera remise au guide au début du camp |
| Logement | chalet du club alpin de la Pile-Dessus à la Dôle avec douche pour J1 à J4 |
| Numéro de tél. mobile du guide chef | <u>A demander au guide responsable lors du briefing du lundi</u> (Attention ; le réseau ne passe pas bien au chalet de la Pile Dessus) |
| Numéro tél. de Progression | 022 360 02 60 / 079 457 23 57 |
| Conditions d'inscription | Avoir déjà fait de l'escalade, expérience minimale en tête |

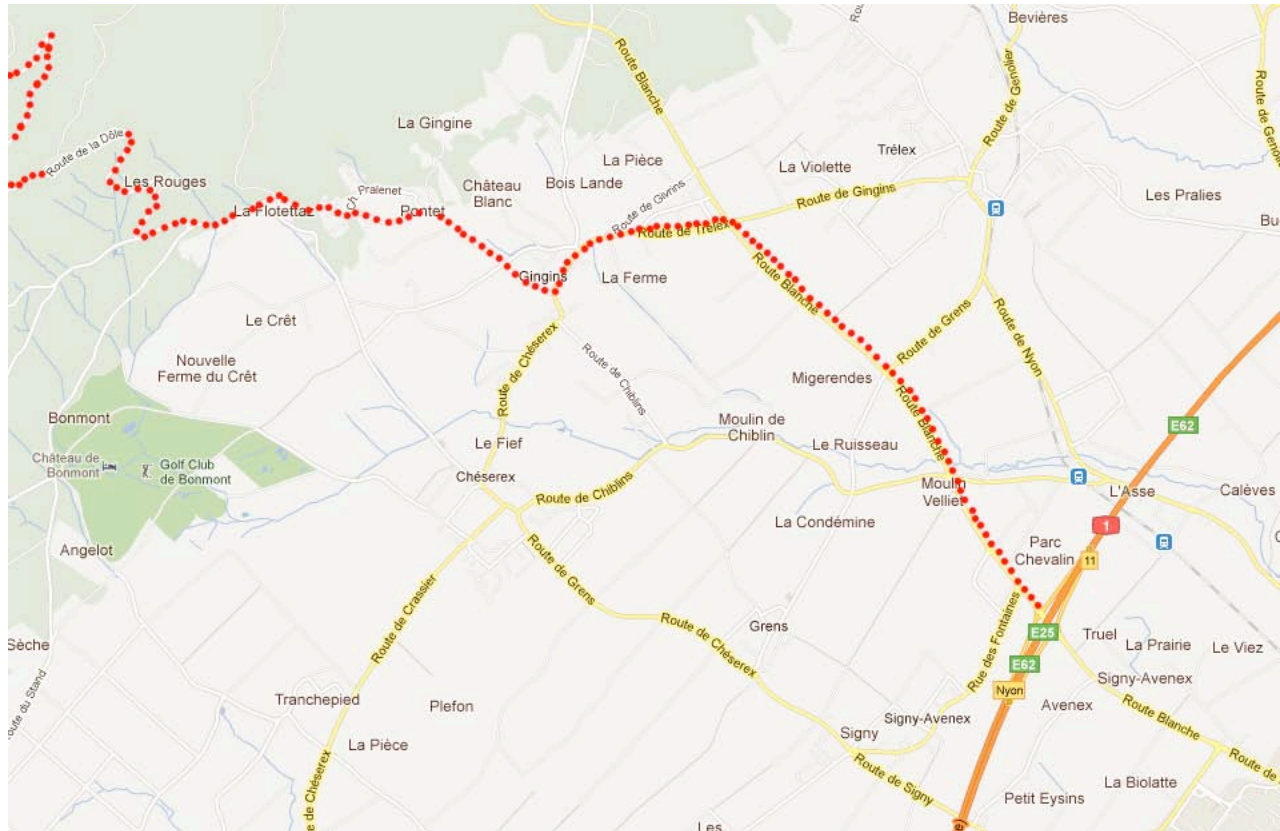
Escalade La Dôle 2 / Plan d'accès au chalet 1 Pile-Dessus :



Escalade La Dôle 2 / Informations pratiques chalet 2 Combe Gelée :

| | |
|-------------------------------------|--|
| Rendez-vous | Le lundi à 10 heures au chalet de La Combe Gelée à la Barillette |
| Accès | Par autoroute Lausanne – Genève, prendre sortie Nyon, partir direction St Cergue, aller jusqu'à Gingins (route sur la gauche avant la forêt, ne pas continuer la route principale qui va à St Cergue), dans le village, prendre direction la Barillette - la Dôle, une petite route de montagne (15-20 min) vous mène au sommet de la Barillette (grande antenne et parking, suivre panneau swisscom). Parquez à côté de l'antenne devant le panorama. Vous trouverez le chalet de La Combe Gelée en contrebas du parking. |
| Fin du camp | Le vendredi à 16 h heures au chalet de La Combe Gelée à la Barillette |
| Encadrement | Un guide de montagne diplômé |
| Office du Tourisme de St Cergue | Tél. 022 / 360.13.14 |
| Argent de poche | Prévoir un peu d'argent de poche (francs suisses) pour les dépenses personnelles éventuelles (kiosque, cartes postales...etc...) |
| Carte d'identité | Obligatoire, sera remise au guide au début du camp |
| Logement | Chalet de la Combe Gelée à La Barillette avec douche pour J1 à J4 |
| Numéro de tél. mobile du guide chef | <u>A demander au guide responsable lors du briefing du lundi</u> (Attention ; le réseau ne passe pas bien au chalet de la Combe Gelée) |
| Numéro tél. de Progression | 022 360 02 60 / 079 457 23 57 |
| Niveau | Avoir déjà fait de l'escalade, expérience minimale en tête |

Escalade La Dôle 2 / Plan d'accès chalet 2 Combe Gelée :



Escalade La Dôle 2 / Equipement et matériel :

- 1 pantalon pour la marche + 1 pantalon pour la pluie obligatoire (K-Way)
- veste Gore-tex avec capuchon qui protège bien le visage (en cas de vent)
- laine polaire
- vêtements de rechange

-chaussures trekkings montantes, baskets basses interdites !

- bonnet
- casquette

- lampe de poche / lampe frontale
- gourde min 1 L
- crème solaire
- lunettes de soleil

- sac de couchage pour J1, J2 , J3, J4
- habits pour les soirées dans le chalet
- pantoufles pour la soirée dans la chalet
- pyjama
- affaires de toilettes
- linge de bain
- brosses à dents
- médicaments éventuels
- de la lecture pour se coucher (livres pour enfants)
- affaires pour se baigner au lac (maillot, linge de bain)

-carte d'identité ! (NE PAS OUBLIER !)

- sac de voyage ou valise pour emporter les affaires de la semaine ci-dessus
- sac à dos pour les affaires de la journée (pouvant contenir baudrier, chaussons, casque, gourde, veste, pantalon pluie)

matériel technique fourni par PROGRESSION :

- chaussons d'escalade
- casque
- baudrier
- mousqueton

Au besoin, nous vous conseillons les magasins de matériel de montagne suivants :

- Passe Montagne / Genève
- Passe-Montagne / Lausanne
- Espace Montagne / Monthey
- Yosemite Lausanne

N'hésitez pas à investir si le matériel est veillot ou mal adapté, votre enfant ne le regrettera pas là-haut !!!

Si vous avez d'autres questions sur le matériel, n'hésitez pas à nous appeler !

Escalade La Dôle 2 / Conditions générales :

L'encadrement est assuré par un guide de montagne diplômé. Nous nous réservons le droit d'annuler le camp suivant les conditions ou le manque de participant.

Prix :

Nos prix s'entendent pour 1 personne et comprennent l'encadrement par un guide, la demi-pension en camping, refuge, gîte ou hôtel, le pique-nique du midi, le matériel technique, les transports. Les consommations en refuges ne sont pas comprises.

Activités en groupe :

Les effectifs des activités en groupe sont comptés en nombre de personnes par guide en fonction de critères de sécurité pour l'activité proprement dite. Les camps se déroulent dans une bonne ambiance et pour le bien-être des jeunes. Le non-respect et les actes non conformes au bon déroulement du camp seront sanctionnés et l'enfant renvoyé chez ses parents.

Inscription :

Une inscription n'est prise en compte qu'à partir du versement d'une finance d'inscription correspondant au prix du camp.

Annulation :

Si, pour quelque raison que ce soit, une personne inscrite renonce à participer à une activité, une retenue de 100 % est comptée. Tout camp commencé ne sera pas remboursé excepté lors d'un problème médical où un crédit camp sera ouvert à l'enfant.

Assurance :

Les participants ne sont pas assurés par le guide de montagne. C'est au participant lui-même qu'il incombe de se couvrir convenablement en matière d'assurance maladie et accidents (y compris les accidents pouvant survenir lors de tours en montagne). Chaque participant doit posséder une assurance sauvetage et rapatriement hélicoptère. Aux participants n'étant pas au bénéfice d'une telle assurance, nous proposons une formule avec la REGA à remplir et à payer avant le camp. Prix/personne : 30 CHF.

Responsabilité des parents :

Les parents ou le représentant légal assument :

- la pleine responsabilité des dégâts causés volontairement ou non aux installations ou autres objets appartenant ou loués par PROGRESSION
- Les frais de rapatriement suite à un renvoi
- Les frais de renvoi postaux pour vêtements et autres

Dossier médical :

Tout problème médical devra être signalé à PROGRESSION par écrit.

Transport :

Chaque participant devra se rendre par ses propres moyens au point de rendez-vous du camp